



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 31887

Texte de la question

M. François Baroin appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la proposition de loi visant à lever l'interdit de la recherche sur l'embryon humain. En l'inscrivant à l'ordre du jour de la session extraordinaire du jeudi 11 juillet, le Gouvernement semble oublier que la loi du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique prévoit l'organisation d'états généraux préalables à toute modification significative de la loi. Convaincu que le respect de l'embryon humain mérite un débat en profondeur, il veut se faire le relais des très nombreux Français qui demandent au Gouvernement d'engager une consultation publique sur ce sujet. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31887

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7028

Question retirée le : 7 octobre 2014 (Fin de mandat)